

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	59
PRESENTS	36
VOTANTS	37

DATE DE LA CONVOCATION
19 janvier 2022

OBJET

Délibération N°2022-11

PARTICIPATIONS

DES

COLLECTIVITES

2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères
de la Région de L'AIGLE

Séance du 26 janvier 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt six janvier à vingt heures, les membres du comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à Normandel sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

Titulaires : Mmes et Mrs FLEURIEL, RODRIGUEZ, NETZER, ROTH LE GENTIL, BEAUCHAMP, LELIEVRE, BOUILLAULT, JUSZEZAK, PREVOST, GOUEDARD, GALOT, PAUTHONNIER, ROBIN, GEGU, HEBERT, LANGEVIN, BRIANCEAU, GONDOUIN, GOUSSIN, VERHALLE, BOURCET, POUSSET, PETIT, POISSON, GANDAIS, DELARUE (pouvoir de M. PAULHIAC), BRUNET, PINART, CHAUVIN, GOALES, RAMMELAERE, COLLET, HARDUIN.

Suppléants : Mmes et Mrs FLAIRE, TAVERNIER, BIGNON, POUSSIN (sans droit de vote).

Membres consultatifs : Mmes BRARD, DJENNADI-MENEGHINI et Mr STORTI.

Etaient absents excusés : Mrs BOURGES, BITTARD, LELIEVRE, SAUNOIS, BERNARD, PAULHIAC, LE GLAUNEC

Également présents : M. ROUSSEAU (Directeur), M. DUTERTRE (Ambassadeur du tri) Mmes DELASALLE (Ambassadrice du tri), et MERCIER (Secrétaire).

Monsieur PREVOST Jean Pierre a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur NETZER propose aux membres du comité syndical que les participations des collectivités soient revalorisées de 3% pour l'année 2022. Elles seraient donc les suivantes :

CDC des Pays de L'Aigle	2 231 212 €
CDC des Hauts du Perche	85 916 €
CDC du Pays de Mortagne au Perche	17 653 €
SMIRTOM du Perche Ornaïs	79 655 €

Soit un montant total de 2 414 436 euros.

Après délibération, les membres du Comité Syndical à l'unanimité, approuvent les montants des participations indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Président,

Dominique NETZER.

